

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 1190 Rectificatif n° 1190 du 28 novembre 1952 à la décision n° 1164 du 19 novembre 1952

n° 1190

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 novembre 1952

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1953

Date du numéro
1 janvier 1953

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de : « Mme Stellas Alemayehou est engagée pour compter du 16 novembre 1952, à titre essentiellement précaire et révocable, en qualité de lingère auxiliaire au salaire mensuel de 6.500 francs exclusif de toutes indemnités y compris celles accordées pour Charges de famille. Lire : « Mr Stellas Alemayehou est engagée pour compter du 16 novembre 1952, à titre essentiellement précaire et révocable, en qualité de lingère auxiliaire au salaire mensuel de 5.620 francs exclusif de toutes indemnités y compris celles accordées pour charges de famille. »